

COMPTE RENDU SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2022

Le vendredi 15 avril 2022 à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Madame Martine QUIGNARD, maire

Date de Convocation

12 avril 2022

Etaient présents : Bruno Bénitah, Martine Quignard,

Date d’Affichage

12 avril 2022

Absents excusés : Madame Véronique Allot, Valérie Bějottes, Laurence Chami, Mélanie Desdoits, Evelyne Garat, Nathalie Hugault, Martine Jouvencon, Mathieu Lemonnier, Valérie Pereira, Valérie Saint-Mleux, Joël Sabourin ayant donné pouvoir à Bruno Bénitah, Jean-Pierre Valon, Antoine Vey.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 2

Votants :

Secrétaire de séance :

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- Retrait de la délibération n°2022-011 du 4 avril 2022
- Nouvelle délibération pour la fixation des taux des taxes incluant la compensation de la TH

En application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé au tiers des membres présents et chaque membre peut disposer de deux pouvoirs.

Le quorum n'étant pas atteint. Une nouvelle convocation du Conseil sera réalisée. Celui-ci délibérera, alors sans condition de quorum.

Martine QUIGNARD
Maire de Lainville-en-Vexin

